

ABAFIM



SARI. au capital de 50 000 € ~ 443 658 463 RCS Tarbes Carte Professionnelle № CPI 6501 2016 000 005 955 délivrée le 17/03/2022 par la CCI de Tarbes et des Hautes Pyrénées TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & FONDS DE COMMERCE 16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE

16 Avenue de la Marne – 65 000 TARBES - FRANCE Garantie Financière (110 000€): QBE Insurance (Europe) LIMITED Cœur Défense – Tour A – 110 esplanade du Général de Gaulle – 92931 LA DEFENSE CEDEX

Représentée par l'agent commercial indépendant

Mme Sandra FERRÉ Tél.: 06.84.11.65.65 Inscrit au RCAS de Toulouse Siret:882 023 161 Inscription au registre des Mandats N° 25 469

MANDAT DE VENTE AVEC EXCLUSIVITE

(avec faculté de rétractation)

Je /nous saussigné(s), Madame et Ronsidut Noms: Elonné Prénoms: Pulippe et Navie. Marié/Célibataire / Veuve / Séparé / Divorcé / Pacsé. Régime matrimonial: Professions: Demeurant: 267 Norte des l'yeunes 64460 MNEGAUL Téléphone: Adresse mail: N° de Carte Nationale Identité – passeport: Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour notre propre compte, intervenant aux présentes sous la dénomination «LE MANDANT », vous mandatons par la présente afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété: (section et Nº de parcelle cadastrale, Nº de lot copropriété, et superficie privative (art. 46 de la bi du 10.07.1965) ne sont pas applicables aux caves, garages, emplacements de stationnement ni aux lots qui fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 m².) Une mai de la Même Carlelle Me de 397 et 398 Dont nous sommes devenus propriétaires par acte chez Maître a de la bid ma la manda de 25 60 m² Dont nous sommes devenus propriétaires par acte chez Maître
Séquestre: La loi solidarité et renouvellement urbains du 13.12.2000 règlemente le versement visé ci-dessous (articles L. 271-1 et L. 271-2 du CCH). En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite les fonds ou valeurs, qu'il est usage de faire verser par l'acquéreur, seront détenus par le notaire, Maître
Prix: Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-avant désignés, est sauf accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquereur, de (Chiffres): 255000 (Lettres): 255000 (Lettres): 255000 (Lettres): 255000 (Lettres): 2550000 (Lettres): 2550000 (Lettres): 25500000000000000000000000000000000000
(Chiffres): 155000 (Lettres): 155000 (Lettres): 155000 (Lettres): 155000 (Lettres): 155000 (Lettres): 1550000 (Lettres): 1550000 (Lettres): 1550000 (Lettres): 1550000 (Lettres): 1550000 (Lettres): 15500000 (Lettres): 15500000000000000000000000000000000000
dans un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret No72-678 du 20 juillet 1972, constatant l'accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt vendeur, rachat de parts)
Les Honoraires d'Agence (TVA incluse) seront de (chiffres): €, (lettres): \(\mathrew{M} \) \(\mathr
Plus-Values et T.V.A.: les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ce dessus stipulé s'entend T.V.A. incluse.
AUCUN HONORAIRE NE SERA DU AU CAS OU LE MANDANT VENDRAIT SANS AUCUNE INTERVENTION DE LA PART DU MANDATAIRE.



Tél.: 05.62.34.54.54 Fax: 05.62.34.66.60